

**TUNNEL DU GOTHARD
DÉBUT DE LA CONSTRUCTION : 1872**



**INVESTIR POUR LE CLIMAT.
AUJOURD'HUI COMME HIER.**



**8 MARS
2026**

**OUI À L'INITIATIVE POUR
UN FONDS CLIMAT**

ARGUMENTAIRE

CONTENU

Tour d'horizon	1
1. Contexte	2
2. La politique climatique suisse doit se réinventer	3
3. Voici les domaines où il faut investir	5
4. Initiative et texte de l'initiative	8
5. Principaux arguments	10

TOUR D'HORIZON

En tant que pays alpin, la Suisse est particulièrement touchée par les effets de la crise climatique : nos glaciers fondent, les journées de canicule et les inondations se multiplient, et les phénomènes météorologiques extrêmes deviennent de plus en plus fréquents. Les conséquences du réchauffement climatique représentent un coût considérable pour l'économie et la société.

Selon le Conseil fédéral, nous devrons faire face à des coûts totaux pouvant atteindre 34 milliards de francs par an d'ici 2060. Année après année. si nous n'agissons pas.

Or, la population votante a montré sa volonté de changement. En 2023, elle a décidé que la Suisse devrait devenir climatiquement neutre d'ici à 2050.

L'initiative pour un fonds climat est notre voie vers cet objectif commun. Elle permet d'investir dans les énergies renouvelables, la rénovation des bâtiments et une mobilité moderne. Ainsi, nous progresserons étape par étape vers un approvisionnement énergétique respectueux de l'environnement, tout en générant de la prospérité et en créant de nouveaux emplois.

1. CONTEXTE

Pays alpin, la Suisse subit de plein fouet les effets de la crise climatique : nos glaciers fondent, en même temps que se multiplient les journées de canicule, les inondations et les phénomènes météorologiques extrêmes. **En Suisse, la température moyenne a augmenté de 2,9 °C par rapport**

à l'ère préindustrielle. Depuis les années 1960, chaque décennie a été plus chaude que la précédente. Le réchauffement en Suisse est aujourd’hui plus de deux fois supérieur à la moyenne mondiale¹.

À Neuchâtel ou à Zurich, les températures estivales correspondent désormais à celles du centre de l’Italie il y a 50 ans. Et les nouveaux scénarios climatiques de la Confédération sont clairs : **sans mesures supplémentaires, la Suisse se dirige vers un réchauffement qui pourrait atteindre 5 °C d’ici à la fin du siècle.** Cela aurait des conséquences graves pour la santé, la nature, les infrastructures et l’économie.

Parallèlement, la crise climatique est aussi étroitement liée à la crise de la biodiversité. Nous observons une forte perte de diversité (biologique) dans la nature. Des étés plus chauds, des périodes de sécheresse prolongées et des précipitations extrêmes en augmentation détruisent les habitats et menacent gravement les espèces. Le déclin des espèces est particulièrement inquiétant en Suisse, l’un des pays les plus touchés d’Europe. Beaucoup de marais et de zones humides ont disparu ; les rivières et leurs berges, largement aménagées, ont ainsi perdu leurs zones naturelles. En raison du réchauffement climatique, nos forêts atteignent leurs limites. Sans écosystèmes sains, il est impossible de lutter efficacement contre le changement climatique et de s’y adapter avec succès. Nous avons donc également besoin d’investissements ciblés pour stabiliser et renforcer la biodiversité.

La crise climatique entraîne des coûts énormes

Les effets négatifs de la crise climatique sont non seulement perceptibles, mais aussi coûteux.

Le réchauffement climatique entraîne déjà aujourd’hui des dégâts s’levant à près de 1 milliard de francs par an : inondations, coulées de boue, périodes de sécheresse, vagues de chaleur ou intempéries. **D’ici à 2060, ces coûts pourraient grimper à 34 milliards de francs par an.** Pour financer les mesures d’adaptation, les communes et les cantons doivent puiser dans leurs propres budgets. Sans financement public, ces coûts continueront d’augmenter et risquent de dépasser leurs capacités financières.

La population a donné un mandat politique clair : en 2023, elle a décidé que la Suisse devait atteindre la neutralité climatique d’ici à 2050. **L’initiative pour un fonds climat constitue la prochaine étape logique pour atteindre cet objectif.** Elle permet d’investir dans les énergies renouvelables, la rénovation des bâtiments, les réseaux thermiques et une mobilité moderne. Ainsi, nous progresserons vers un approvisionnement énergétique respectueux de l’environnement, réduirons notre dépendance à l’égard des importations de combustibles fossiles et générerons prospérité et emplois durables.

Le fonds climat favorise la sécurité d’approvisionnement

La guerre d’agression brutale menée par Poutine contre l’Ukraine montre elle aussi, s’il en était encore besoin, à quel point l’importation d’énergies fossiles est vulnérable. **Se libérer du pétrole, du gaz et de l’uranium n’est donc pas seulement un projet de protection climatique, mais**

¹ <https://www.nccs.admin.ch/nccs/fr/home/changement-climatique-et-impacts/schweizer-klimaszenarien-ch2025.html>

constitue aussi une nécessité pour la politique de sécurité. Pour atteindre cet objectif, nous avons besoin d'investissements publics. Car la recherche le montre clairement : les investissements publics accélèrent bien davantage les mesures de protection du climat que les (seuls) efforts purement privés.

L'initiative pour un fonds climat fournit à la Suisse les outils nécessaires pour renforcer et mettre en œuvre la protection du climat et de la biodiversité, tout en améliorant efficacement et équitablement la sécurité d'approvisionnement. Grâce au fonds climat, la Confédération investira chaque année entre 0,5 et 1 % du produit intérieur brut – soit entre 4 et 8 milliards de francs – dans une infrastructure moderne, sûre et compatible avec le climat pour les générations actuelles et futures. Et cela sans nouveaux impôts ni nouvelles taxes. Un grand nombre de propriétaires immobiliers et d'entreprises montrent déjà l'exemple. Grâce au fonds climat, nous soutiendrons leurs efforts et les mesures déjà en cours par des investissements ciblés :

1. Énergies renouvelables :

nous encouragerons la production d'électricité à partir de l'énergie solaire, hydraulique et éolienne, afin de développer et de sécuriser notre approvisionnement propre.

2. Assainissement des bâtiments :

nous remplacerons les chauffages au mazout nuisibles pour le climat par des pompes à chaleur modernes, nous nous affranchirons du gaz étranger et nous améliorerons l'efficacité énergétique des bâtiments.

3. Technologies respectueuses du climat :

l'industrie bénéficiera d'un soutien pour passer à des méthodes de production plus respectueuses de l'environnement.

4. Emplois sûrs :

nous investirons dans la formation des spécialistes nécessaires et miserons sur nos forces, à savoir un pôle de recherche performant pour l'innovation et un tissu économique solide dans toutes les régions.

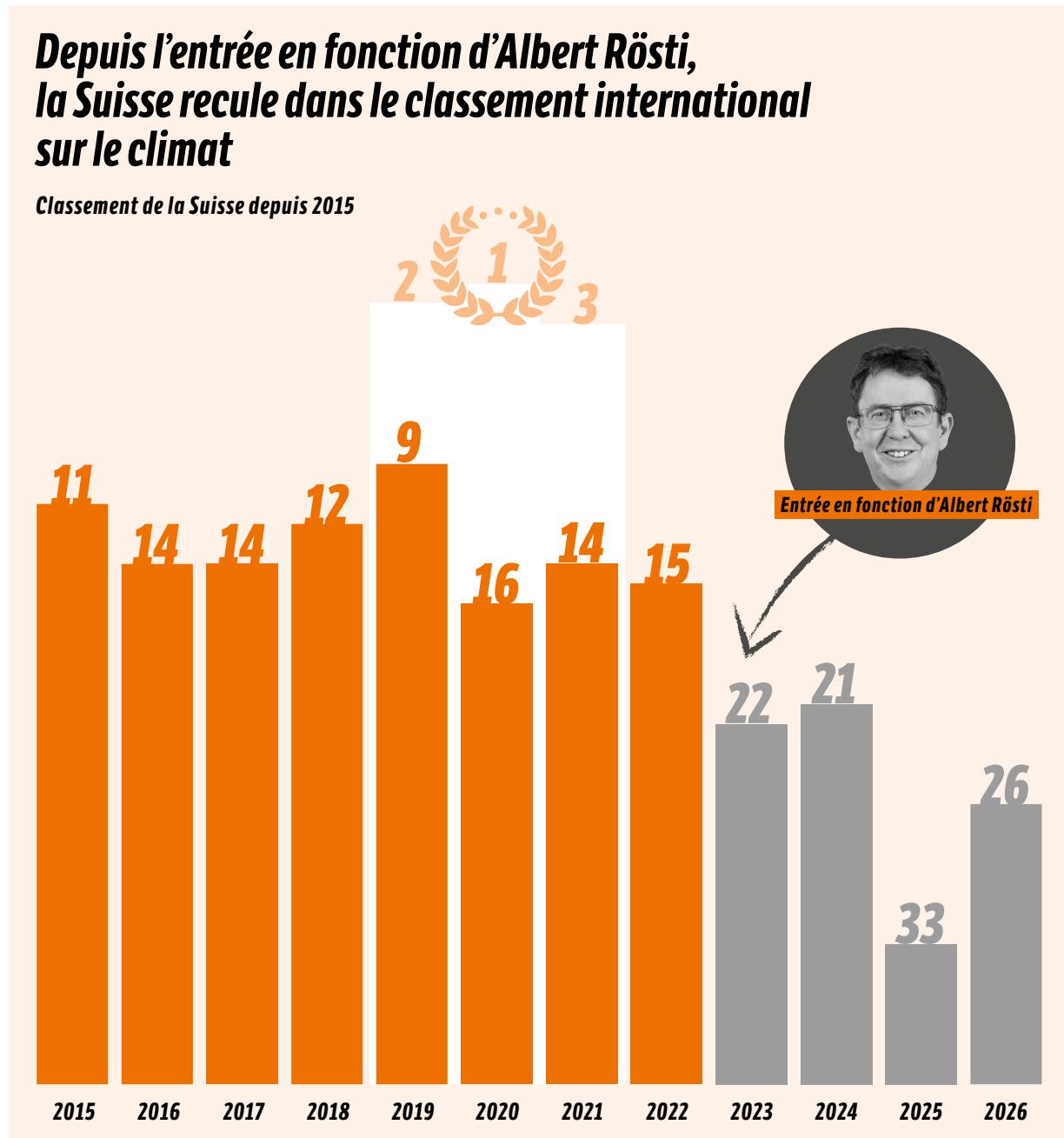
Nos parents et grands-parents ont montré comment de grands défis pouvaient être relevés avec succès. En réponse aux difficultés de subsistance et à la pauvreté des personnes du troisième âge, elles et ils ont fondé l'AVS, financée sur un mode solidaire. Pour que tout le monde puisse se rendre d'un point A à un point B, elles et ils ont développé les transports publics avec les CFF. **À nous, dès maintenant, de réaliser notre propre projet générational en faveur d'un avenir climatiquement neutre et indépendant !**

2. LA POLITIQUE CLIMATIQUE SUISSE DOIT SE RÉINVENTER

Face aux conséquences de la crise climatique, une évidence s'impose : les énergies fossiles et l'énergie nucléaire ne sont pas la solution. Car la « direction » prise actuellement par la Suisse ne saurait nous satisfaire. Dans le ranking climatique international, la Suisse n'occupe que la 26e place, derrière des pays comme le Pakistan, le Nigeria ou l'Inde². Autrefois parmi les pays ambitieux en matière de politique climatique, la Suisse se distingue aujourd'hui par son recul et son manque de détermination. Un cap irresponsable face aux dommages qui nous menacent.

² <https://ccpi.org/ranking/>

La liste des régressions est longue : les fonds prévus par la loi pour les trains de nuit et les bus électriques devraient être supprimés. **Dans le cadre du paquet d'austérité du Conseil fédéral, la protection du climat est fortement affaiblie** – par exemple en raison de coupes drastiques dans le Programme Bâtiments, qui soutient l'assainissement énergétique du parc immobilier. Et, au lieu de renforcer les énergies renouvelables, des voix s'élèvent pour construire de nouvelles centrales nucléaires, alors qu'aucune entreprise en Suisse n'est même disposée à financer un tel projet.



Particulièrement préoccupant : les communes et les cantons ressentent directement les coûts des conséquences du réchauffement climatique et du déclin de la biodiversité. Ils subissent les vagues de chaleur, les inondations, les coulées de boue, les précipitations extrêmes et la sécheresse. Aujourd'hui, ils assument quasi seuls l'augmentation des coûts liés aux impacts de la crise climatique, supportant ainsi les conséquences d'une politique climatique nationale déficiente. La pression exercée sur les budgets communaux et cantonaux retarde, voire compromet, la concrétisation de projets essentiels. **Il est donc urgent de soulager les communes et les cantons par des investissements à l'échelle fédérale.**

3. VOICI LES DOMAINES OÙ IL FAUT INVESTIR

Plus de 60 % de la consommation d'énergie finale en Suisse provient de sources fossiles – c'est-à-dire des produits pétroliers, du gaz naturel et du charbon. **Le CO₂ émis lors de la combustion de ces énergies fossiles représente 80 % des émissions nationales de gaz à effet de serre.³**

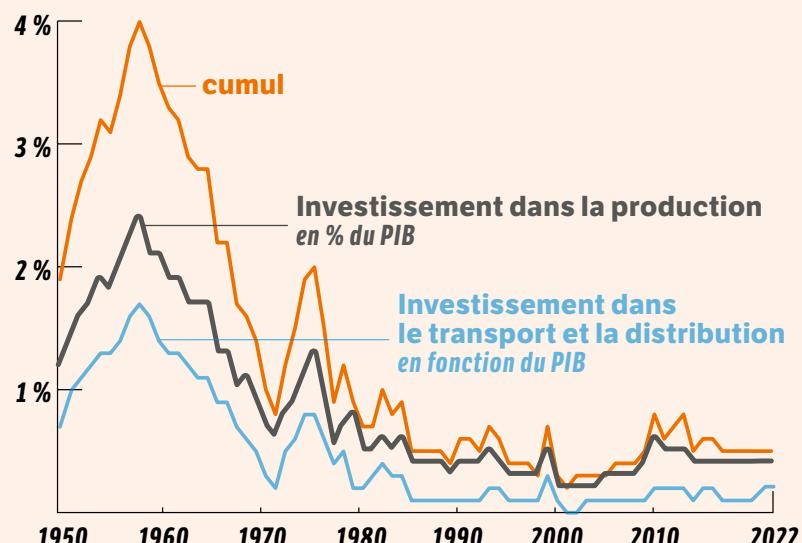
Une chose est donc claire : **si nous voulons atteindre les objectifs climatiques que nous avons ancrés dans la loi, nous devons renoncer autant que possible aux énergies fossiles et miser sur des sources d'énergie alternatives.** Rappelons que ces agents énergétiques fossiles sont aujourd'hui entièrement importés et nous coûtent environ 8 milliards de francs par an. La guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine, notamment, a clairement mis en lumière les risques majeurs liés à notre dépendance à l'égard des importations de combustibles fossiles.

3.1 Le fonds climat permettra de lancer une offensive d'investissements

Un levier à exploiter d'urgence en faveur des énergies renouvelables. Et cela n'a rien de nouveau ! Dans les années 1950 et 1960, les générations avant nous ont massivement investi dans l'approvisionnement en électricité. À l'époque où les grands barrages ont été construits, elles y consacraient jusqu'à 4 % du PIB. Depuis des décennies, nous profitons de ces installations que nos grands-parents – voire nos arrière-grands-parents – ont construites. Mais ces barrages requièrent d'importants travaux de rénovation, généralement à l'échéance des concessions, souvent accordées pour une durée maximale de 80 ans. Parallèlement, les centrales nucléaires arrivent en fin de vie.

S'impose donc un constat implacable : **les investissements accusent un énorme retard.** **Que cela plaise ou non : de lourds investissements seront nécessaires pour rénover les installations existantes ou développer de nouvelles capacités de production d'énergies renouvelables.** La majeure partie de l'électricité renouvelable nécessaire peut être générée par des panneaux solaires installés sur les toits. Toutefois, il faudra aussi des projets éoliens et photovoltaïques en altitude, dont la production sera particulièrement importante en hiver. En matière de stockage saisonnier, le rehaussement écologique des barrages existants constitue une option. Il permettra de retenir une partie de l'eau provenant de la fonte des neiges et des glaciers pour produire de l'électricité propre en hiver. **Le fonds climat offrira les moyens nécessaires pour concrétiser cette offensive d'investissements indispensable.**

Investissement dans le secteur de l'électricité en % du PIB 1950–2022



En 1980, rupture de méthode : cumul à 0,9 % selon l'ancienne, 0,7% selon la nouvelle.

³ <https://www.bafu.admin.ch/fr/climat>

3.2. Mesures pour les bâtiments, les transports et l'industrie

Pour rendre la Suisse climatiquement neutre, nous devons en outre prendre des mesures dans trois domaines : **les bâtiments, les transports et l'industrie**. Ensemble, ces trois secteurs représentent 78 % des émissions suisses (transports : 34 % ; bâtiments : 22 % ; industrie : 22 %)⁴.

- Dans le secteur des **bâtiments**, les priorités portent sur l'assainissement énergétique ainsi que sur le remplacement des systèmes de chauffage fossiles par des solutions reposant sur des énergies renouvelables. Le besoin d'agir dans ce domaine reste très important, car le taux d'assainissement est beaucoup trop faible. En matière de chauffage, le remplacement par des systèmes sans combustibles fossiles est en outre encore loin d'être la norme. **La construction respectueuse du climat doit devenir la règle.**
- La décarbonisation de **l'industrie** passe avant tout par la réduction de sa consommation directe d'énergies fossiles, qui représente environ 10 % des émissions de gaz à effet de serre en Suisse. Parmi les mesures concrètes qui pourraient être prises pour atteindre cet objectif, on peut citer les suivantes : l'amélioration de l'efficacité des installations existantes, l'installation de sources de chaleur à basse température (entre autres : chaleur solaire, forages géothermiques, forages de moyenne profondeur et pompes à chaleur) et le soutien à la conversion des sources de chaleur haute température. Les applications industrielles à des températures supérieures à 400 °C sont particulièrement visées. Pour décarboniser ces processus à haute température, il faut des gaz de synthèse renouvelables (syngaz). **Le fonds climat pourra aider à promouvoir les innovations correspondantes et la production de ces syngaz à partir d'énergies renouvelables.** De manière générale, il convient également d'encourager, dans l'ensemble de l'économie, les innovations permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre, telles que le captage et le stockage du CO₂.
- Dans le domaine des **transports**, il s'agit de renforcer le trafic ferroviaire international, en particulier les trains de nuit et les lignes à grande vitesse, ainsi que de développer un réseau de transports publics performant et bien maillé sur l'ensemble du territoire. Il faut également parvenir à une électrification complète du parc de véhicules privés et publics et au développement des infrastructures correspondantes. Des programmes d'investissement sont également envisageables dans le domaine de la mobilité à vélo et à vélo électrique ainsi que dans des offres de transports publics nouvelles ou manquantes (p. ex. minibus automatisés dans les régions faiblement desservies).

3.3. La protection du climat a besoin d'écosystèmes en bonne santé

Parallèlement, nous avons besoin d'investissements pour stabiliser et renforcer la biodiversité.

Sans écosystèmes sains, pas de protection du climat ni d'adaptation au climat. Les priorités de nos investissements :

- **La renaturation et la revitalisation des milieux aquatiques :** restauration des zones alluviales, marais, zones humides et cours d'eau naturels. Ces mesures redonnent des espaces de vie à la faune et à la flore, augmentent notre résilience et nous protègent en même temps contre les crues et les inondations.
- **Des forêts résilientes face au changement climatique :** transformation en forêts mixtes plus diversifiées, adaptation de la gestion forestière à la chaleur et à la sécheresse. Cela améliore aussi la fonction protectrice des forêts pour les bâtiments et les infrastructures.

⁴ <https://www.bafu.admin.ch/fr/etat-climat>

- **Des investissements dans des sols sains :**
les investissements dans l'accumulation d'humus et la préservation des sols renforcent la biodiversité du sol, améliorent le stockage du carbone et rendent les sols plus résistants à la sécheresse et à l'érosion.
- **Des solutions s'appuyant sur les processus naturels dans les zones d'habitation :**
pour réduire les effets de la chaleur, il faut désimperméabiliser les sols et développer les espaces verts selon le principe de la « ville éponge ». Les villes sont réaménagées de manière à pouvoir absorber, stocker et restituer l'eau.

En outre, les besoins d'investissement augmentent dans les mesures de protection visant à nous préserver des effets de la crise climatique. **Un rapport de l'Office fédéral de l'environnement, publié début juin 2025, montre que les effets de la crise climatique constituent un problème de plus en plus préoccupant pour la Suisse⁵**. Conclusion du rapport : le Plateau suisse, densément peuplé, est particulièrement touché en raison des températures élevées. Les vagues de chaleur et les phases de sécheresse entraînent des conséquences significatives sur le secteur agricole ainsi que sur la santé publique, notamment chez les populations âgées.

3.4. L'ampleur des coûts engendrés par la crise climatique exige la mise en place de mesures de protection

Les épisodes de fortes précipitations deviennent plus fréquents et plus intenses. Combinés à la fonte massive des glaciers et au dégel du permafrost, les dangers augmentent dans les régions exposées⁶.

En tant que pays alpin, la Suisse est particulièrement touchée par la crise climatique. Il y a davantage de coulées de boue, d'effondrements de montagne dévastateurs et de glissements de terrain. Outre les pertes humaines et la destruction d'habititations auxquelles les populations sont profondément attachées, ces catastrophes occasionnent des coûts considérables. Rien que l'éboulement de Blatten a causé, en plus de nombreuses souffrances humaines, des dégâts à hauteur de 320 millions de francs⁷. **Le fonds climat pourra aider à supporter ces coûts. Il ne s'agit pas seulement d'apporter une aide après une catastrophe, mais aussi et surtout de prévenir.**

En effet : un investissement suffisant dans des mesures de protection en amont permet de réduire de manière significative, voire d'annuler, les coûts ultérieurs.

Cette indispensable préparation en vue de l'avenir ne peut être menée à bien sans des spécialistes bénéficiant d'une formation spécifique et sans un tissu économique local bien implanté. Le développement de nouvelles compétences constitue un levier incontournable de la transition écologique.

Une offensive de formation initiale et continue est donc essentielle pour préparer l'avenir.

Dans ce contexte, les pertes de revenu durant la reconversion professionnelle doivent être compensées, car le risque de ne pas pouvoir subvenir à ses besoins est le principal obstacle à la décision de se reconvertir ou de suivre une formation continue. La Suisse doit mettre en place un programme de formation et de perfectionnement couvrant tous les niveaux, depuis les installateurs-trices de panneaux solaires jusqu'aux planificateurs-trices et ingénieur-es. L'accent devrait être mis sur les professions avec CFC, telles qu'électricien-ne, installateur-trice de pompes à chaleur, spécialiste de l'isolation des bâtiments ou garde forestier-ère.

⁵ <https://www.bafu.admin.ch/fr/publication?id=74m-J2D7NNzh>

⁶ <https://www.tagesanzeiger.ch/klimafonds-linksgruen-will-milliarden-fuer-umbau-der-schweiz-157191932781>

⁷ <https://www.swissinfo.ch/ger/bergsturz-in-blatten-vs-verursacht-320-millionen-franken-schaden/89529127>

4. INITIATIVE ET TEXTE DE L'INITIATIVE

L'initiative pour un fonds climat nous permettra d'investir chaque année entre 0,5 % et 1 % du PIB dans les énergies renouvelables, la rénovation des bâtiments et les solutions de mobilité moderne (c'est-à-dire durable). **En se penchant sur l'histoire suisse, on voit que de tels investissements portent leurs fruits :**

- À la fin du 19^e et au début du 20^e siècle, nous avons construit les grands tunnels ferroviaires (Gothard, Lötschberg, etc.). Ceux-ci constituent encore aujourd'hui la base de notre infrastructure de transports publics.
- Dans les années 1950 et 1960, nous avons **investi** environ 2 % du PIB **dans la construction de grands barrages** (p. ex. Grimsel, Grande Dixence, Mauvoisin) – un projet qui façonne et soutient encore aujourd'hui notre approvisionnement énergétique.
- Tout aussi ambitieuse fut l'ère des investissements de l'ordre de 1 à 1,5 % du PIB⁸ engagés à partir de la fin des années 1980 pour **Rail 2000**, le **tunnel de base du Gothard** et le **RER zurichois (Zürcher S-Bahn)**, qui nous ont permis de moderniser notre réseau ferroviaire pour relier les vallées et les régions.

C'est maintenant à notre tour de jouer : **le fonds climat est le projet de notre génération – un investissement porteur dans une infrastructure moderne et climatiquement neutre, qui nous rendra indépendant-es du pétrole, du gaz et de l'uranium tout en renforçant l'économie locale.** C'est exactement ce que vise l'initiative pour un fonds climat.

Concrètement, l'initiative demande la création d'un fonds d'investissement destiné à garantir un financement et une mise en œuvre socialement équitables des mesures mentionnées plus haut.

Par là, l'initiative ne remplace aucune disposition existante, mais complète les mesures actuelles dans les domaines du climat et de l'énergie. Le fonds doit permettre de financer des projets relevant de la Confédération, mais aussi des contributions destinées aux cantons, aux communes et à des tiers. Outre des contributions directes, il sera également possible d'accorder des crédits à des conditions avantageuses ainsi que des garanties ou des cautions – les remboursements et d'éventuels intérêts étant reversés au fonds.

Dans le cadre financier fixé, les moyens doivent être utilisés de manière efficace et rentable. Comme l'initiative vise une transformation, celle-ci deviendra un jour réalité. En outre, les remboursements des crédits octroyés viendront eux aussi alimenter le fonds. Par conséquent, une fois les objectifs atteints, le cadre financier pourra être réduit. Ainsi, on garantit que l'argent ne sera pas dépensé inutilement lorsqu'il ne sera plus nécessaire.

⁸ <https://doi.org/10.24894/978-3-7965-5291-5>

Le texte de l'initiative est le suivant :

**« Pour une politique énergétique et climatique équitable:
investir pour la prospérité, le travail et l'environnement
(initiative pour un fonds climat) »**

La Constitution1 est modifiée comme suit:

Art. 103a Encouragement d'une politique énergétique et climatique socialement équitable

1 La Confédération, les cantons et les communes luttent contre le réchauffement climatique anthropique et ses conséquences sociales, écologiques et économiques conformément aux accords internationaux sur le climat. Ils veillent à ce que le financement et la mise en œuvre des mesures soient socialement équitables.

2 La Confédération soutient notamment:

- a. la décarbonation des transports, des bâtiments et de l'économie;
- b. l'utilisation économe et efficace de l'énergie, la sécurité de l'approvisionnement et le développement des énergies renouvelables;
- c. les mesures de formation, de formation continue et de reconversion nécessaires, y compris les contributions financières visant à compenser la perte de revenu pendant la période de formation;
- d. les puits de carbone durables et naturels;
- e. le renforcement de la biodiversité, en particulier afin de lutter contre les conséquences du réchauffement climatique.

3 La Confédération dispose d'un fonds d'investissement pour financer ses propres projets et pour contribuer financièrement aux projets des cantons, des communes et de tiers. Le fonds ou des tiers mandatés par la Confédération peuvent également accorder des crédits, des garanties et des cautionnements.

4 La loi règle les modalités.

Art. 197, ch. 15

15. Disposition transitoire ad art. 103a

(Encouragement d'une politique énergétique et climatique socialement équitable)

La Confédération alimente chaque année jusqu'en 2050 le fonds visé à l'art. 103a, al. 3, au plus tard à partir de la troisième année suivant l'acceptation dudit article par le peuple et les cantons, d'un montant équivalant au minimum à 0,5 % et au maximum à 1 % du produit intérieur brut. Ce montant n'est pas comptabilisé dans le plafond des dépenses totales qui doivent être approuvées dans le budget au sens de l'art. 126, al. 2. Il peut être réduit de manière appropriée si la Suisse a atteint ses objectifs climatiques nationaux et internationaux.

5. PRINCIPAUX ARGUMENTS

5.1. Agir maintenant !

Les changements climatiques se font clairement ressentir en Suisse depuis longtemps : la température moyenne a déjà doublé par rapport à la moyenne mondiale. La fonte du permafrost cause des glissements de terrain et menace des villages entiers. Les événements météorologiques extrêmes et néfastes pour notre santé, tels que les sécheresses, les fortes précipitations et les vagues de chaleur, se multiplient. L'initiative pour un fonds climat nous permet d'affronter ces défis.

5.2. Moderniser l'infrastructure !

Grâce au fonds climat, la Confédération investira chaque année 0,5 à 1 % du produit intérieur brut, soit entre 4 et 8 milliards de francs, dans la transformation de notre infrastructure en vue de la moderniser pour les générations actuelles et futures. Le financement ne requiert pas de nouveaux impôts ni de nouvelles taxes. De nombreux propriétaires et entreprises vont déjà de l'avant. Grâce au fonds climat, nous soutenons leurs efforts et les mesures déjà en cours par des investissements ciblés :

- **Énergies renouvelables :**

nous encourageons la production d'énergie solaire, hydraulique et éolienne afin d'être autosuffisants.

- **Assainissement des bâtiments :**

nous remplaçons les chauffages au mazout nuisibles au climat par des pompes à chaleur modernes, abandonnons le gaz étranger et améliorons l'efficacité énergétique des bâtiments.

- **Technologies respectueuses du climat :**

l'industrie bénéficie d'un soutien pour passer à des processus de production plus respectueux de l'environnement.

- **Biodiversité :**

nous investissons dans la protection, la restauration et la mise en réseau de nos écosystèmes. Nous favorisons ainsi la renaturation des rivières et des zones humides, la création de forêts résistantes au changement climatique ou encore la mise en place d'infrastructures vertes.

Pour ce faire, nous investissons également dans la formation du personnel qualifié nécessaire et misons sur nos points forts : un pôle de recherche performant en matière d'innovation et des entreprises solides dans toutes les régions.

5.3. Assurer notre propre approvisionnement !

La Suisse importe chaque année de l'énergie pour environ 8 milliards de francs. En acceptant l'initiative pour un fonds climat, nous investissons ces milliards en Suisse. En abandonnant le mazout et le gaz, nous deviendrons indépendant-es et réduisons les émissions néfastes pour le climat. Nos grands-parents et nos parents ont créé l'AVS et un réseau de transports publics ramifié. Le projet de notre génération est d'assurer un avenir indépendant et respectueux du climat.